

Orléans, le 26 juin 2018

---

## Cap Loiret : signature du protocole avec les partenaires

---

Marc Gaudet, Président du Département du Loiret, Viviane Jehannet, Présidente de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement et de l'Espace Info Energie du Loiret (ADIL - EIE) ; Alain Touchard, Président de l'établissement public foncier local interdépartemental Foncier Cœur de France (EPFLI) ; Frédéric Cuillerier, Président de l'Association des Maires du Loiret (AML) ; Florence Galzin, Présidente du Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Loiret (CDG45) et Frédéric Néraud, Président de l'Agence de Développement et de Réservation Touristique du Loiret (ADRTL) et du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), ont le plaisir de vous convier à la signature du protocole *Cap Loiret*, le :

**Vendredi 29 juin 2018 à 14 h 30**  
*3 rue de la Bretonnerie à Orléans*

Contraintes financières, réglementations complexes, besoin d'une expertise supplémentaire... le bouquet de services, baptisé *Cap Loiret*, offre aux communes et communautés de communes conseil et accompagnement dans la mise en œuvre de leur projets au service des loirétains.

Via *Cap Loiret*, le Département et ses partenaires (l'AML, l'ADRTL, l'ADIL-EIE, le CAUE, l'EPFLI Foncier Cœur de France, l'Agence Loiret Numérique, le CDG45), mettent à disposition des collectivités de nombreuses expertises, compétences, savoir-faire et outils dans différents domaines : autonomie et insertion, foncier et aménagement, habitat, voirie et réseaux, eau et assainissement, patrimoine bâti, culturel et naturel, numérique, tourisme, achat public...

Depuis son lancement, le 27 janvier dernier, Cap Loiret a recueilli, 168 demandes de Maires ou de Présidents de Communautés de communes ou de Syndicats.

**Contact presse :**  
Mélanie Dos Reis  
02 38 25 43 38  
melanie.dosreis@loiret.fr